

# UTILISATION DU VÉLO SELON LE NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

## Part d'utilisation occasionnelle ou régulière du vélo

- Moins de 10%
- De 10 à 20%
- De 20 à 30%
- De 30 à 40%
- Plus de 40%

## Typologie des niveaux d'équipement

- Bon équipement : parking à vélo en face ou à l'intérieur de l'établissement, station Vélib' à moins de 300m
- Équipement moyen : parking à vélo sur la voirie ou station Vélib' à moins de 500m
- Faible équipement ou absence d'équipement : pas de parking à vélo ou pas de station Vélib' à moins de 500m

